



---

# Communiqué *News Release*

---

CP2014-00991

Pour diffusion immédiate

## **Programme de réduction de la population d'orignaux de 2014-2015 en cours au parc national du Gros-Morne**

Le 8 octobre 2014

Parc national du Gros-Morne

Parcs Canada

Parcs Canada tient à informer le public que la quatrième année du programme de réduction de la population d'orignaux dans le parc national du Gros-Morne est actuellement en cours. La population d'orignaux est gérée en collaboration avec la division des espèces sauvages du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, au moyen du système provincial de délivrance de permis de chasse au gros gibier. Cette année, 867 permis sur une possibilité de 1 000 ont été accordés pour la chasse dans la zone de gestion de l'orignal désignée dans le parc national du Gros-Morne.

Ce programme a débuté en 2011 dans le cadre d'une initiative plus large visant à améliorer la santé des forêts du parc national du Gros-Morne. Il était devenu clair de par les activités de surveillance de l'écosystème que le cycle de régénération des forêts du parc était compromis, principalement en raison des effets du broutage intensif par les orignaux.

Durant la saison 2014-2015, Gros-Morne établira de nouveau une zone de gestion de l'orignal unique qui sera divisée en différentes zones temporelles. La première zone, qui a été ouverte le 13 septembre, se trouve dans un secteur très éloigné du parc, accessible uniquement en aéronef ou en bateau. Elle ne compte aucune infrastructure et aucun sentier. La deuxième zone ouvrira le 14 octobre, après la fin de semaine de l'Action de grâce. Elle comprend une grande partie du parc et est accessible par véhicule, bateau et aéronef. La troisième zone est un petit secteur entourant le camp de vacances Killdevil. Elle sera ouverte à compter du 1<sup>er</sup> novembre, une fois que les activités du camp auront pris fin pour l'année. Une quatrième zone a été ajoutée cette année. Elle comprend quatre petits secteurs situés à proximité des principaux sentiers du parc. Cette zone sera ouverte pour une période de deux à quatre semaines. De cette façon, Parcs Canada a veillé à ce que bon nombre des sentiers les plus utilisés, qui correspondent à tous les goûts et niveaux d'habiletés, ne soient pas inclus dans la zone de chasse pendant la saison. Les quatre zones fermeront le 1<sup>er</sup> février 2015.

Les chasseurs bénévoles qui participent au programme doivent également prendre note qu'en raison des travaux routiers en cours, certains secteurs situés au bord des routes du parc seront fermés à la chasse.

Les visiteurs qui comptent se rendre dans le parc pendant l'automne et l'hiver sont priés de bien vouloir examiner les cartes et les renseignements sur la sécurité affichés sur le site à l'adresse suivante : [www.pc.gc.ca/foresthealth](http://www.pc.gc.ca/foresthealth) ou de communiquer avec les employés du parc national du Gros-Morne avant leur visite, au 709-458-2417. À leur arrivée, on demande aux visiteurs de porter une attention particulière aux panneaux indiquant les zones de chasse.

### **Les faits en bref**

- Avec l'aide des chasseurs bénévoles, environ 1 600 orignaux ont pu être retirés du secteur du parc national durant les trois premières années d'existence du programme, dont certains provenant de collectivités voisines du parc où des permis de la province sont également émis. D'ici la fin de la saison, on estime que ce nombre augmentera au-delà de 2 000.





- Un recensement partiel réalisé sur 24 secteurs d'échantillonnage (d'environ 4 km<sup>2</sup> chacun) présentant de fortes densités d'orignaux montre un déclin de la population sur la plaine côtière au nord de Rocky Harbour, passant de 6,6 orignaux par km<sup>2</sup> en 2009 à 3,7 orignaux par km<sup>2</sup> en 2014. Bien que cette étude n'englobe pas l'ensemble du parc, les résultats indiquent une réelle diminution du nombre d'orignaux.
- La zone de gestion de l'orignal désignée dans le parc national du Gros-Morne couvre la majorité des terres du parc, c'est-à-dire 1 730 km<sup>2</sup> ou 95 % du parc.
- Un programme semblable est en place au parc national Terra-Nova.

### Citations

« Certains résultats des essais pilotes que Parcs Canada a effectué sur la végétation à Gros-Morne montrent que la santé de la forêt s'améliore à mesure que diminue le broutage par les orignaux. Même s'il est encore trop tôt pour voir des changements majeurs dans la végétation forestière, les équipes sur le terrain rapportent que les petits arbustes et boutures semblent pousser plus facilement. »

*Dr Tom Knight, scientifique des écosystèmes, Parcs Canada*

« Le gouvernement du Canada s'est engagé à préserver et à protéger les parcs nationaux du pays pour les générations actuelles et futures. Ce programme de gestion des écosystèmes sera donc mis en œuvre jusqu'à ce que la population d'orignaux soit réduite à un niveau qui diminue la pression exercée par le broutement, permet à la forêt de se régénérer et, au bout du compte, améliore la santé des forêts. »

*Geoffrey Hancock, directeur de l'unité de gestion, Parcs Canada*

– 30 –

### Renseignements

Jane Brewer  
Agente des communications  
Parcs Canada  
Unité de gestion de l'Ouest de Terre-Neuve et Labrador  
709-458-3528

